



NOTE D'INFORMATION

SALAIRES ANNUELS MINIMA CONVENTIONNELS POUR 2020

La négociation obligatoire annuelle relative aux salaires minima de la branche des entreprises de courtage d'assurances et/ou de réassurances pour 2020 a abouti le 23 janvier 2020 à la conclusion d'un accord signé par PLANETE CSCA et les six organisations syndicales représentatives de la branche : la C.F.E.-C.G.C., la C.F.D.T., la SN2A-C.F.T.C., la C.G.T., la C.G.T./F.O. et l'U.N.S.A.

Les salaires annuels minima fixés à l'annexe IV de la convention collective des entreprises de courtage d'assurance et/ou de réassurance, réévalués précédemment et en dernier lieu par l'avenant du 1^{er} décembre 2016, sont majorés comme suit :

- + 3% pour les classes A, B, C et D,
- + 2% pour les classes E, F, G et H.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2020, la nouvelle grille des salaires minima est la suivante :

Nous vous rappelons que la négociation menée au niveau de la branche sur la revalorisation des salaires minima conventionnels est distincte de celle que doivent ou souhaitent mener les entreprises à leur niveau. Il vous appartient dès lors d'appréhender cette question au sein de votre entreprise selon votre politique de rémunération, collective et/ou individuelle.

CLASSE	SALAIRES ANNUELS MINIMA En € (euros)
Classe A	19 219 €
Classe B	20 497 €
Classe C	21 778 €
Classe D	24 245 €
Classe E	28 434 €
Classe F	33 742 €
Classe G	39 174 €
Classe H	48 019 €

En tout état de cause, il vous reviendra de vérifier à la fin de l'année 2020 que ce minimum annuel a été atteint par chaque salarié dans chaque classe, en opérant des calculs au prorata si nécessaire. A défaut, un complément du salaire sera à verser le 31 décembre 2020 au plus tard.

Nous nous permettons également de vous rappeler que le salaire minimum mensuel ne peut être inférieur au SMIC.

Pour votre parfaite information, cette note d'information est disponible sur le site internet de PLANETE CSCA (www.planetecsc.fr), rubrique « social/formation pro » → « mes notes d'information ».

Nous restons à votre entière disposition,
Service Affaires sociales et Formation professionnelle
PLANETE CSCA